

Monsieur le Président, Monsieur le Président de la ~~commission~~Commission des Finances, Monsieur le Rapporteur général, Mesdames et Messieurs les ~~députés.~~Députés.

Si les juridictions financières – ~~cour~~Cour et ~~chambre~~Chambre régionale des ~~comptes~~Comptes – publient de très nombreux rapports tout au long de l'année – 62 en 2017 – la présentation du rapport public annuel demeure un point culminant de leur calendrier. Il s'agit en effet à la fois de leur rapport d'activité et d'une véritable radiographie annuelle d'une partie de l'action publique.

La diversité des exemples cités dans les deux premiers tomes permet de distinguer de façon objective les évolutions, progrès et réussites à l'œuvre au sein d'un échantillon de politiques et d'organismes, mais aussi de cerner les risques à ~~maîtriser~~maitriser et les efforts ~~engagés~~engager et à poursuivre pour en augmenter l'efficacité et l'efficience.